



Commune de La Plaine des Palmistes

Département de La Réunion



DEMANDE DE PASSEPORT

(Prévoir environ 30 minutes pour la constitution du dossier)

PIÈCES A FOURNIR :

PHOTOCOPIES de toutes les pièces + Présentation de tous les ORIGINAUX

Demande pour un enfant mineur : La PRÉSENCE de l'enfant, accompagné du représentant légal, est OBLIGATOIRE.

- EXTRAIT d'ACTE DE NAISSANCE (de - de 3 mois)** si c'est une 1^{ère} demande **OU** en cas de perte **OU** si vous êtes en possession d'ancien passeport périmé depuis + de 5 ans et que vous ne pouvez pas présenter une carte d'identité sécurisée.
- 1 photo couleur** à faire chez un photographe (format 35 x 45 mm) - faite de face + oreilles dégagées
- FILIATION DE L'INTERESSÉ(E) : Nom, prénoms, date et lieu de Naissance**
Père :
Mère :
- RENOUVELLEMENT :** Votre ancien PASSEPORT
- DÉCLARATION DE PERTE à remplir en Mairie** ou déclaration de **VOL à la Gendarmerie**
- Justificatif de domicile :**

1/ **Votre domicile :** le document doit comporter votre nom et votre prénom et doit être récent : **moins d'un an**. Il peut s'agir d'un des documents suivants :

- facture d'eau, d'électricité, de téléphone (y compris de téléphone mobile),
- avis d'imposition ou certificat de non-imposition,
- quittance d'assurance (incendie, risques locatifs ou responsabilité civile) pour le logement,
- titre de propriété ou quittance de loyer.

2/ **Si vous habitez chez un proche (parent, ami...)**

Il faut obligatoirement présenter les 3 documents suivants :

- La pièce d'identité de la personne qui vous héberge,
- Lettre de l'hébergeant signée des 2, certifiant que vous habitez chez elle de manière stable ou depuis plus de 3 mois,
- Justificatif de domicile récent (moins d'un an) au nom de l'hébergeant

- Carte Nationale d'Identité ou Permis de conduire**
- Attestation sur l'honneur à remplir en Mairie si la personne ne possède aucun document avec photo**
- MINEUR : Pièce d'identité du Parent Responsable**
- MINEUR :** Jugement de divorce précisant l'autorité parentale et la résidence fixée pour la garde des enfants
- Attestation de placement ou jugement de tutelle + pièce d'identité du parent + pièce d'identité de l'hébergeant
- Personnes nées à l'étranger :** Certificat de Nationalité Française en cours de validité (si 1^{ère} demande ou non présentation d'un passeport en cours de validité)
- Carte d'invalidité
- Livret de famille pour les **femmes mariées** (extrait d'acte de mariage de - 3 mois si première utilisation du nom d'usage)

► **TIMBRES FISCAUX A ACHETER** (Fournir des timbres pour chaque dossier)

- Adultes : 86 €
- Mineurs de plus de 15 ans : 42 €
- Mineurs de moins de 15 ans : 17 €

EN VENTE : à l'Hôtel des Impôts, à la Sous-Préfecture ou à la Préfecture...OU Site internet :

timbres.impots.gouv.fr

Horaires du service : **ouverture en journée continue :**

- du Lundi au Jeudi : de 8h00 à 16h30

- le Vendredi : de 8h00 à 12h30 (fermé l'après-midi)